



Fiche de poste

Intitulé de l'emploi	Chef de service de l'inventaire du patrimoine culturel et sa mise en valeur
Domaine de compétence	Patrimoine culturel
Famille professionnelle	Gestion du patrimoine

Mission

Veiller à l'élaboration et la mise en œuvre des projets et études d'inventaire du patrimoine Culturel matériel et immatériel.

Principales activités et tâches

- ❖ Participer à la traduction des missions du Département en objectifs, projets, programmes et plans d'action dans le domaine du patrimoine culturel;
- ❖ Programmer les opérations d'inventaire des monuments historiques, des sites, des biens mobiliers et du patrimoine culturel immatériel ;
- ❖ Rassembler la documentation nécessaire pour dresser l'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel et veiller à son classement et sa conservation;
- ❖ Réaliser des études et des recherches sur les monuments historiques, les sites, le patrimoine mobilier et le patrimoine culturel immatériel en vue d'assurer l'inscription et le classement sur la liste du patrimoine national et universel.
- ❖ Coordonner avec les services compétents au niveau de la direction du patrimoine culturel pour établir les opérations d'inventaire, d'inscription et de classement ;
- ❖ Contribuer à la définition des objets d'études, enquêtes et recherches ;
- ❖ Veiller à l'élaboration des dossiers de pré-inventaire ;
- ❖ Elaborer des outils et instruments méthodologiques relatifs à l'inventaire du patrimoine national ;
- ❖ Sélectionner les zones d'étude ;
- ❖ Préparer l'enquête de terrain (documentation sur la zone ; courrier administratif ; logistique...);
- ❖ Réaliser le travail de terrain (contact des responsables locaux, recensement du patrimoine, collecte de données, ramassage de surface, couverture photos, relevées et dessins, ..) ;
- ❖ Traiter et analyser les données collectées ;
- ❖ Elaborer des rapports relatifs aux missions réalisées ;
- ❖ Elaborer des études monographiques ;
- ❖ Organiser des expositions, conférences et manifestations pour faire connaître les richesses du patrimoine archéologique et ethnographique ainsi que les richesses liées aux monuments du pays;

- ❖ Veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires régissant la conservation et la protection du patrimoine culturel;
- ❖ Prévoir des outils et des indicateurs pour l'évaluation de sa gestion et celles de ses collaborateurs;
- ❖ Elaborer un tableau de bord relatif aux missions de son entité et assurer sa mise en œuvre;
- ❖ Piloter, coordonner, contrôler et évaluer les activités relevant de sa structure;
- ❖ Assurer une veille sur la mise en œuvre des actions arrêtées ;
- ❖ Elaborer des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités relatives aux missions de sa structure.

Type	contenu
Savoir	Architecture
	Archéologie
	Anthropologie
	Topographie
	Urbanisme
	Technique de dessin archéologique
	Réglementations relatives au patrimoine culturel
	Histoire de l'Art et de la civilisation du Maroc
	Méthodologie de recherche et d'inventaire
	Ethnologie
	Langues et dialectes
	Management culturel
	Gestion de projet
	Informatique
Cartographie du patrimoine national	
Savoir-faire	Concevoir des publications
	Réaliser un inventaire
	Maîtriser les critères de classement, du déclassement des monuments et sites
	Maîtriser le système d'accès (travail sur les bases de données)
	Réaliser des enquêtes et des entretiens
	Réaliser des relevés et des dessins
	Conduire une réunion
	Gérer les bases de données
Savoir-être	Esprit d'équipe
	Esprit d'initiative
	Sens de la prospective
	Esprit d'analyse et de synthèse